

7 mars 2023

Cher Adrian, voisins et Association communautaire de Carlsbad Springs,




Merci de votre temps pour discuter de l'abattage des arbres sur notre propriété au 4401 Eighth Line Road. Tout d'abord, je tiens à m'excuser pour le cafouillage de communication de notre côté. Comme vous le savez, AOO et Taggart possèdent conjointement des milliers d'acres de terres dans la région. Étant donné que ces terres sont désignées rurales et à l'extérieur des limites urbaines, nous n'avions pas l'intention de les inclure dans le programme de consultation de la nouvelle communauté de Tewin. Bien sûr, nous réalisons maintenant que c'était une erreur. Compte tenu de la sensibilité du projet, les gens des environs s'intéressent à juste titre à ce que nous faisons avec toutes nos terres, pas seulement celles situées à l'intérieur des limites urbaines. Je m'excuse de ne pas être venu dans la collectivité plus tôt et je m'engage à mieux tenir la collectivité informée du travail que nous faisons dans les régions rurales. Le mandat de notre comité de liaison communautaire sera publié plus tard cette semaine et nous avons hâte de travailler ensemble.


Un peu de contexte sur la propriété. La zone réaménagée à des fins agricoles est entièrement située à l'extérieur des limites urbaines de la Ville. La majorité de la propriété a une histoire d'agriculture active. Vers 1991, l'activité agricole avait en grande partie cessé. Des photographies aériennes montrent qu'en 1991, entre 35 et 40 % de la superficie était couverte d'une ferme de plantations de conifères, le reste de la forêt étant maintenu en plein champ. Depuis 1991, d'autres parties du bien ont fait l'objet de nouvelles plantations d'arbres.

Vers le 21 mai 2022, la Ville d'Ottawa et les régions avoisinantes ont été le théâtre d'une importante tempête de derecho – l'un des événements météorologiques les plus importants et les plus coûteux de l'histoire du Canada. Le bien a été fortement touché par la tempête, ce qui a entraîné des dommages et des destructions à grande échelle dans les zones boisées de l'exploitation. Les données du projet Northern Tornadoes de l'Université Western confirment que la centrale était située dans l'une des zones les plus touchées, c'est-à-dire dans un corridor qui a connu des vents maximaux de 190 km/h avec des dommages aux arbres et aux biens confirmés dans toute la région.

Après la tempête, la propriété a été inspectée par notre personnel de terrain à plusieurs reprises. Des dommages importants aux arbres ont été observés, et il a été déterminé que de vastes zones du bien contenaient des arbres qui posaient une menace immédiate pour la santé et la sécurité publiques. Des photos montrant certains des dommages sont jointes. Nous avons déterminé que les parties de la propriété qui ont subi les dommages les plus importants aux arbres seraient défrichées et renouvelées avec une activité agricole dédiée.

Intégrité. Qualité. Communauté. Depuis 1948

 613-521-3000  613-526-5909  [taggartgroup.ca](http://taggartgroup.ca)

 3187 Albion Road South, Ottawa, Ontario, Canada, K1V 8Y3

Le 25 mai 2022, la Ville d'Ottawa a publié un communiqué intitulé « Après la tempête », dans lequel on pouvait lire ce qui suit :

*Pour l'instant, vous n'avez pas besoin d'un permis pour enlever des arbres morts ou dangereux sur votre propriété privée lorsque l'arbre constitue une menace immédiate pour la santé et la sécurité publiques ou ne survivra pas aux dommages subis.*

La partie VIII du Règlement municipal sur la protection des arbres contient un certain nombre d'exceptions aux exigences ordinaires en matière de permis. L'article 82 prévoit qu'un permis d'arbre ou un permis d'arbre distinctif n'est pas requis dans les cas suivants :

6° l'arbre constitue une menace immédiate pour la santé et la sécurité publiques; ou  
7° le préjudice ou la destruction est une pratique agricole normale effectuée dans le cadre d'une exploitation agricole par une entreprise agricole.

La Ville d'Ottawa a confirmé que ces exceptions s'appliquent à l'enlèvement d'arbres qui a eu lieu sur la propriété et qu'aucun permis n'était requis.




À la suite de la tempête, nous avons déterminé qu'une utilisation agricole de la propriété serait l'utilisation la plus productive de la terre dans un avenir prévisible. Comme décrit ci-dessus, la propriété était auparavant utilisée à des fins agricoles, et la zone d'EF applicable permet des utilisations agricoles et des utilisations liées à l'agriculture. Nous avons entamé des discussions avec des exploitants agricoles commerciaux au sujet d'éventuels baux fonciers pour permettre des opérations agricoles. Nous avons reçu plusieurs offres écrites pour louer ces terres à des fins agricoles et avons signé un bail agricole à long terme avec un agriculteur enregistré local.


Nous comprenons que la Politique sur les terrains boisés importants de la Ville prévoit que toute demande d'aménagement future pour le parc devrait tenir compte du couvert forestier présent au cours de la période de 10 ans précédant la demande, comme si le couvert forestier était toujours présent. Par conséquent, les propres politiques de la Ville fourniront une garantie suffisante que la conversion de la propriété à un usage agricole se poursuivra pendant au moins 10 ans, garantissant que l'enlèvement des arbres était, et continuera d'être, directement au service de l'exploitation agricole.

Nous avons demandé que l'ordre d'arrêt des travaux soit levé afin que nous puissions terminer les travaux de préparation de la terre pour que notre exploitation agricole soit opérationnelle cette saison. Le reste du défrichage est nécessaire pour cultiver efficacement les terres, car nous devons accéder aux fossés de la ferme. La Ville d'Ottawa a depuis levé l'ordre d'arrêt des travaux, et les travaux se poursuivront pour préparer le site à l'agriculture.

Nous nous rendons compte que nous avons contrarié nos voisins en allant de l'avant avec ce travail sans en informer la communauté. Encore une fois, nous nous en excusons.

Intégrité. Qualité. Communauté. Depuis 1948

 613-521-3000  613-526-5909  [taggartgroup.ca](http://taggartgroup.ca)

 3187 Albion Road South, Ottawa, Ontario, Canada, K1V 8Y3

---

Après de nombreuses discussions et un engagement avec le conseiller Darouze et le président de l'association communautaire Adrian Becea, en guise de bonne volonté, nous aimerions offrir notre aide pour un projet communautaire. La suggestion préliminaire est de réparer la patinoire du centre communautaire de Carlsbad Springs. Une preuve de notre engagement envers la communauté, Taggart aimerait entreprendre ce projet sans frais.

Je serais heureux d'organiser une réunion de suivi avec vous à votre convenance pour discuter davantage des détails.

Merci encore de l'attention que vous portez à cette question, et nous sommes impatients de travailler davantage en collaboration avec vous et la communauté alors que nous faisons avancer ce projet passionnant.

Sincèrement

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michelle Taggart".

Michelle Taggart  
Vice-président, Aménagement du territoire  
Groupe de sociétés Taggart



